

PLAN LOCAL D'URBANISME

Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

du Conseil Municipal du 07 février 2013

Zone initialement prévue au sud de la cartoucherie:

Suite aux remarques de la chambre d'agriculture ainsi que celles de la mairie de Survilliers, le projet d'urbanisation d'une zone d'activité économique sur ces terrains est abandonné. (De plus, aucun investisseur ne s'est manifesté pour y réaliser un projet.)

Le projet d'une zone d'urbanisation à vocation économique sur les terrains compris entre l'ancien poste de police de l'autoroute et le centre de secours le long du CD 16 est maintenu.

En revanche, la zone d'activité logistique prévue aux abords de la RD 317 sera augmentée de l'espace compris entre l'actuelle zone des Guépelles, la RD 317 et le chemin rural N° 3.

Toute cette zone d'activités devra tenir compte de l'impact du tracé du futur TGV Roissy Picardie ainsi que de la nature des terrains constitués de remblais.

Le passage de la ligne à haute tension impactera la hauteur des futurs bâtiments.

Suites aux questions sur les projets d'urbanisation au lieudit "la Haie Jabeline" et zone située au nord de la Maisonneraie 2, Monsieur le Maire rappelle que les terrains appartiennent toujours à des propriétaires privés et qu'aucun projet ne peut se concrétiser avant l'approbation du PLU.

Les futures zones à urbaniser nécessiteront des équipements publics (école maternelle, restaurant scolaire...) ainsi qu'un aménagement des voies de circulation.

Le conseil municipal approuve le PADD et décide de la présenter à la population lors d'une réunion publique prévue le 29 mars 2013, animée par Monsieur Viney, architecte en charge de l'élaboration du PLU.